

Approbation de la modification du nombre de places ouvertes
au concours dits « passerelles entrantes ministérielles » pour
l'accès aux études de Santé en 2^{ème} et 3^{ème} année

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 07 septembre 2021**

Délibération 2021/09/CFVU – 95

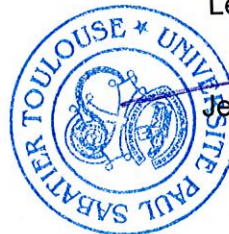
Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la modification du nombre de places
ouvertes au concours dits « passerelles entrantes ministérielles » pour l'accès aux
études de Santé en 2^{ème} et 3^{ème} année.**

Toulouse, le 09 septembre 2021

Le Président



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 23

Nombre de voix favorables : 22
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 1
Nombre de votes blancs : 0

Approuvé par la CFVU du 07/09/2021

Suite à la modification des capacités d'accueil des formations de Santé de l'Universités le 19-07-2021 en CA (demande du conseil d'état), nous devons modifier les places ouvertes au concours dit « passerelles entrantes ministérielles » permettant l'accès aux études de santé en deuxième ou troisième années de candidats répondant au titre II de l'article R631-1 du code de l'éducation (càd master, ingénieur, docteur, paramédicaux ...).

Ce nombre de places ouvertes au concours « passerelles entrantes ministérielles » est en effet calculé sur le numerus apertus PASS+LAS et doit correspondre à au moins 5% des places pour chacune des formations.

La proposition est la suivante :

	Ancien NA PASS-LAS	5%	Places initialement ouvertes au concours		Nouveau NA PASS-LAS	5%	Places proposées après augmentation du NA	
Médecine	160	8	8		166	8,3	9	soit + 1
Dentaire	26	1,3	2		38	1,9	2	
Pharmacie	37	1,85	2		62	3,1	4	soit +2
Maïeutique	9	0,45	1		14	0,7	1	
Total	232	11,6	13		280	14	16	soit +3

Pr Christophe PASQUIER

Doyen de la Faculté des Sciences Pharmaceutique

Président du jury du concours 2020-2021